

Ouagadougou, le 20 Août 2025

RESULTATS DU 1^{ER} SEMESTRE 2025

Résultats financiers



La poursuite de la dynamique d'amélioration, portée par le déploiement d'équipements innovants de dernière génération, a permis de proposer à nos clients des offres toujours plus adaptées à leurs besoins en communication et en connectivité. Grâce à ces avancées technologiques, ONATEL a enregistré des performances opérationnelles solides, avec une base clients dépassant les 12,34 millions de clients à fin juin 2025, en croissance annuelle de 3,4%.

Le parc Mobile prépayé a progressé de 3,3%, le Très Haut Débit - FTTH a connu une forte hausse de 80,7% et le Mobile Money est en augmentation de 2,9%.

La force de vente pleinement engagée sur le terrain pour séduire et conquérir les consommateurs a constitué un facteur déterminant dans l'atteinte de ces résultats, contribuant ainsi à la poursuite de la tendance haussière du chiffre d'affaires.

En normes OHADA: au 30 juin 2025, le chiffre d'affaires s'établit à 73,8 Mds FCFA en progression de 4,0% par rapport à la même période en 2024. Cette croissance est portée par les revenus générés par le Mobile prépayé, le Très Haut Débit – FTTH et le Mobile Money.

Au premier semestre 2025, le résultat des activités ordinaires s'établit à 10,5 Mds FCFA au 30 juin 2025.

Quant au résultat net, il s'établit à 7,7 Mds FCFA à fin juin 2025 contre 9,3 Mds FCFA en juin 2024. Cette baisse est expliquée essentiellement par l'augmentation des coûts liés à l'énergie publique, au carburant, ainsi qu'aux opérations de maintenance et d'entretien des sites dans les zones à défis sécuritaire.

En normes IFRS: au 30 juin 2025, le chiffre d'affaires s'établit à 74,5 Mds FCFA, en croissance annuelle de 3,8%.

Le taux de marge d'EBITDA reste à un niveau satisfaisant de 41,0% malgré l'augmentation des charges opérationnelles liées à l'exploitation et la maintenance du

réseau ainsi que les commissions Moov Money et les reversements aux fournisseurs des services à valeur ajoutée.

L'EBITA à fin juin 2025 ressort à 13,0 Mds FCFA et le résultat net IFRS s'établit à 8,0 Mds FCFA au 1er semestre 2025.

Données Opérationnelles			
Parc clients(En milliers)	S1 2024	S1 2025	Variation
Parc actif ⁽¹⁾ Mobile	11 826	12 217	3,3%
Parc actif Fixe	70	69	-1,2%
Parc Internet (Fixe ⁽²⁾ et Mobile)	7 342	7 840	6,8%
Parc Moov Africa ⁽³⁾	11 930	12 341	3,4%
Données OHADA			
(En Millions FCFA)	S1 2024	S1 2025	Variation
Chiffre d'affaires	70 996	73 806	4,0%
Résultat d'exploitation	16 034	12 109	-24,5%
Résultat des activités ordinaires	14 860	10 453	-29,7%
Résultat net	9 330	7 670	-17,8%
Données IFRS			
(En Millions FCFA)	S1 2024	S1 2025	Variation
Chiffre d'affaires	71 800	74 527	3,8%
EBITDA	33 308	30 561	-8,2%
Taux de l'EBITDA	46,4%	41,0%	
EBITA	16 128	13 013	-19,3%
Résultat net	9 211	7 986	-13,3%

Informations complémentaires

Les comptes de ONATEL-SA au 30 juin 2025 ont fait l'objet d'une revue limitée par les cabinets SOFIDEC et AUREC AFRIQUE.

ONATEL SA compte poursuivre son programme d'investissements, notamment l'extension et la modernisation du réseau, l'accélération du déploiement de la fibre optique et la réalisation de son projet de desserte des zones rurales enclavées à travers son programme des sites ruraux. Ces investissements contribueront certainement à plus de recrutement de clients, l'amélioration de la qualité du service et celle des usages mobiles, FTTH ainsi que des autres services proposés à notre clientèle.

A propos de ONATEL-SA

ONATEL-SA est un opérateur global de télécommunications au Burkina Faso, coté au compartiment prestige du marché des actions de la BRVM de l'UEMOA, offrant une diversité de produits et services sur l'ensemble de ses segments d'activités, Fixe, Mobile et Internet. Les actionnaires de référence sont le groupe Maroc Telecom (61%) et l'Etat du Burkina Faso (16%).

Pour plus d'informations, veuillez en faire la demande au siège social de la société, sis au 705, Avenue de la nation – 01 BP 10 000 Ouagadougou 01 ou bien consulter le site web : www.moov-africa.bf



⁽¹⁾ Selon ONATEL, le parc actif correspond à l'ensemble des clients ayant émis ou reçu un appel téléphonique, envoyé un SMS, effectué une transaction Mobile Money (émission ou réception) ou effectué au moins une connexion au cours des trois derniers mois.

⁽²⁾ Une valeur de 34 en milliers de clients incluse dans le Parc total Moov Africa correspond au proforma du parc Internet Actif Fixe en 2024. Cette nouvelle méthode de détermination du Parc Internet Actif Fixe a été adoptée à partir du mois de Mai 2025.

⁽³⁾ La valeur de 11 930 en milliers de clients correspond au proforma du parc Moov Africa en 2024 suite à la nouvelle méthode de détermination du Parc Internet Actif Fixe adoptée à partir du mois de Mai 2025.

OFFICE NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS

(ONATEL SA)

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 34 000 000 000 FCFA Siège social : 705 Avenue de la Nation - 01 BP 10 000 Ouagadougou 01 RCCM N° BF OUA2001B480 BURKINA FASO



ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SINCERITE DU TABLEAU D'ACTIVITES, DU RESULTAT ET DU RAPPORT D'ACTIVITES

Etablie en application de l'article 849 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE

COMPTES SEMESTRIELS Période du 1er Janvier au 30 juin 2025

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution des dispositions prévues par l'article 849 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons effectué l'examen limité du tableau d'activités et de résultat et du rapport semestriel d'activités de l'Office National des Télécommunications (ONATEL) S.A., couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

La direction de ONATEL S.A. est responsable de l'établissement et de la présentation du tableau d'activités et de résultat et du rapport semestriel d'activités, conformément aux dispositions des articles 850 et 851 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de la Circulaire n°004-2010 relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010, émise par l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA).

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ce tableau d'activités et de résultat et ce rapport semestriel d'activités sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux dispositions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit. Un examen limité du tableau d'activités et de résultat et du rapport semestriel d'activités consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que le tableau d'activités et de résultat et le rapport semestriel d'activités cijoints n'ont pas été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions des articles 850 et 851 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de la Circulaire n°004-2010 relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010, émise par l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA).

Ouagadougou, le 20 août 2025

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

